



**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de
L'ASSOCIATION DES PARTENAIRES DE TEMPS PARTAGÉ À
LA VOLIÈRE DU MONT-TREMBLANT INC.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue par visioconférence sur ZOOM le 22 octobre 2023 à 13h30

Présences : Total 30 membres se sont joints à l'assemblée virtuelle.

Ouverture de l'assemblée

La présidente Jocelyne Dubois déclare l'assemblée ouverte à 13h37.

Adoption de l'ordre du jour

Jocelyne Dubois lit l'ordre du jour et mentionne un changement dans l'ordre : #5. Finances, on inverse a. et b. De plus elle mentionne qu'aux Postes en élection, à c) on devrait lire trois postes en élection. Elle demande l'adoption du l'ordre du jour corrigé. Proposé par J. Mattioli et appuyé par N. Bergeron. L'ordre du jour corrigé est adopté à l'unanimité.

Adoption du procès verbal de l'Assemblée générale du 23 octobre 2022

Une demande d'abstention de lecture du procès verbal est faite par Jocelyne Dubois puisqu'une copie a été remise aux membres. J. Mattioli propose l'adoption du procès-verbal, appuyé par F. Groleau. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités

Mot de la présidente

J. Dubois souhaite la bienvenue à toutes et tous à la 26^{ième} Assemblée générale. Elle mentionne que depuis notre dernière Assemblée Générale il y a eu des changements pour nous tous et nous avons rencontré les gestionnaires pour en discuter.

Premièrement, il y a eu une augmentation assez marquante de tous les frais reliés à notre temps partagé. Ces augmentations nous ont été signalées par un communiqué accompagnant notre facture de 2023. Nous avons aussi de notre côté fait une étude des augmentations au cours des 10 dernières années, Jean-François Dubé en a fait un tableau et graphique. Nous comprenons qu'il s'agit d'une augmentation importante mais après en avoir discuté avec les gestionnaires, il ne semble pas y avoir d'autres avenues.

Il y a aussi la location à court terme qui se fait à Club Privilège maintenant. Nous nous sommes assurés auprès des gestionnaires qu'en tout temps les propriétaires de Temps Partagé ne seront pas impactés par cette nouvelle activité et que nous passerons toujours en priorité.

Comme vous le savez, le temps partagé a perdu au Québec beaucoup de vogue et je dirais qu'il n'existe presque plus car les lois sont très restrictives pour les gestionnaires et donc depuis ces changements dans la Loi il n'y a plus de ventes faites par le Club Privilège.

De toute façon vous pourrez poser vos questions aux gestionnaires qui sont présents et qui se feront un plaisir de vous éclairer si nécessaire.

Finances

Rapport des inspecteurs de comptes pour 2022-2023

Jean Laflamme et Diane Renaud, présentent le rapport de vérification des comptes de l'association pour l'année mentionnée plus haut. Madame Renaud déclare que les deux inspecteurs, elle-même et Jean Laflamme, sont satisfaits du bilan et de l'état des résultats de l'Association se terminant le 30 juin 2023.

L'adoption du rapport des inspecteurs de comptes est proposée par J. Dubois et appuyée par N. Paquette. Adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport financier

Alfred Lacasse, trésorier de l'association présente les rapports financiers pour la période se terminant le 30 juin 2023. Il les commente et répond aux questions de l'assemblée.

Adoption du rapport financier

L'adoption du rapport financier est proposée par P. Daignault et appuyée par B. Chiasson. Adopté à l'unanimité.

Nomination des inspecteurs de comptes pour 2023-2024

J. Dubois propose et N. Paquette appuie la reconduction des inspecteurs Jean Laflamme et Diane Renaud. La proposition est adoptée à l'unanimité. Ils acceptent le mandat.

Rapport du gestionnaire

Rapport fait conjointement par messieurs Bernard Battista, Jean-Bernard Battista et Karl-Éric Battista.

2023 a été une année très productive pour le Club. Beaucoup de travaux ont été effectués et nous avons pensé que vous aimeriez connaître les points les plus importants. À ce titre, voici quelques faits saillants des projets qui ont été réalisés sur place au cours de la dernière année :

- Réfection et réparation majeure de la piscine au niveau de la fondation et structure, en plus de l'installation d'une nouvelle toile.
- Soumission pour un projet de modernisation du système de gestion de membre qui atteint sa fin de vie utile.
- Mise à contrat d'une firme de gestion de présence active sur les médias sociaux.
- Réparation à la suite des dégâts d'eau majeurs durant l'été.
- Modernisation du site web officiel.
- Démolition et reconstruction de la passerelle piétonnière joignant le Geai Bleu et le Roselin.
- Ajout de fibre optique souterraine pour une meilleure connectivité du réseau.
- Projet de changement global pour un système câble HD et remplacement du conduit souterrain.
- Rehaussement de la sécurité grâce à un projet de changement global de système de serrures à carte à puces.
- Mise en place d'un système de caméra de sécurité moderne.
- Mise en place d'un système de réservation en ligne moderne sans pénaliser les membres.
- Installation de Nouvelles antennes pour wifi.
- Remplacement de plusieurs téléphones défectueux.
- Changement de plusieurs Thermos de fenêtres, manivelles et mécanismes.
- Changement de plusieurs matelas, récurrent.
- Modernisation du mobilier dans plusieurs unités, récurrent.
- Changement de réfrigérateurs, cuisinières et lave-vaisselles, récurrent.
- Peinture de plusieurs unités et espaces communs, récurrent.
- Émondage et élagage des arbres.
- Réparation de plancher radiant et remplacement de chaudières.

- Remplacement de plusieurs chauffe-eaux.

Divers et questions

Mme C. Roy a fait part de son appréciation de son séjour l'été dernier et des améliorations apportées.

Élection des administrateurs

Il n'y a pas d'élection puisque N. Paquette et M. Leduc sont encore en mandat et que trois formulaires de (3) mises en candidatures ont été reçus dans les délais pour combler les trois postes vacants. Madame J. Dubois et messieurs J.F. Dubé et A. Lacasse sont donc élus par acclamation.

Suspension de l'assemblée.

On dispense la suspension de l'assemblée car l'attribution des postes des officiers sera discutée lors du prochain conseil d'administration.

Clôture de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par D. Renaud, appuyé par P. Brochu à 15h08. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Président

Secrétaire